

SYSTÈME DE LOCATION ET D'ÉCHANGE DES JUDOGIS

Pour éviter aux familles de devoir acheter un nouveau judogi à chaque changement de taille, l'École de Judo de la Broye propose un système simple, économique et responsable.

1 QUI PEUT ADHÉRER ?

- Le système est accessible aux élèves pouvant remettre au club un **judogi portant le logo de l'École de Judo de la Broye**.
- Cela concerne les élèves ayant reçu leur judogi lors de l'inscription ainsi que les anciens élèves ayant acheté un judogi avec le logo du club.
- Le judogi remis doit être **propre, complet et en bon état**. Les judogis sans le logo du club ne peuvent pas être intégrés au système.

2 COÛT DE L'ADHÉSION

CAUTION REMBOURSABLE	1re SAISON	TOTAL À L'ADHÉSION
CHF 40.-	CHF 10.-	CHF 50.-

Chaque saison suivante : CHF 10.- pour continuer à bénéficier du système et échanger le judogi si nécessaire.

3 COMMENT FONCTIONNENT LES ÉCHANGES ?

- Lorsque le judogi devient trop petit, il peut être échangé contre un judogi adapté à la nouvelle taille de l'enfant, **selon les disponibilités du club**.
- Tailles disponibles : **100, 110, 120, 130, 140, 150 et 160 cm**.
- Chaque échange est enregistré par le club sur la fiche de suivi de l'élève.

4 ENTRETIEN ET RESPONSABILITÉ

- Tous les judogis remis dans le cadre du système restent la **propriété de l'École de Judo de la Broye**.
- Le judogi doit être entretenu correctement et lavé régulièrement.
- En cas de perte ou de détérioration importante due à une utilisation inappropriée, le club pourra demander le remboursement du judogi. L'usure normale liée à la pratique du judo est acceptée.

5 FIN DU SYSTÈME ET REMBOURSEMENT

- Lorsque l'élève quitte le club ou renonce au système, le dernier judogi reçu doit être rendu **propre, complet et en bon état**.
- Après vérification et validation par le club, la caution de **CHF 40.- est remboursée**.

POUR ADHÉRER

Remettre au club le judogi avec le logo, compléter et signer le formulaire d'adhésion, puis verser CHF 50.-.